

Cadre de saisie de la collecte RSU : Détail des mises à jour

Campagne RSU 2025

10/06/2026

Sommaire

Introduction	8
Partie 1 : Généralités	9
1.1 Allègements du cadre de saisie	10
1.2 Principe de remplissage du cadre de saisie	10
1.3 Remplissage des zéros	11
1.4 Niveaux de remplissage	11
1.5 Extension des contrôles à l'ensemble des thèmes du RSU	12
1.6 Impression du cadre de saisie	12
Partie 2 : Indicateurs onglet Emploi	13
2.1 BDS FPH-003-O, BDS FPH-003-O bis, BDS FPH-003-O ter	14
2.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	14
2.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	14
2.1.3 Corps (personnel non médical).....	14
2.1.4 Position statutaire.....	14
2.1.5 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels.....	14
2.1.6 Type de contrat pour les contractuels.....	14
2.1.7 Durée des contrats pour les contractuels sur emploi permanent.....	14
2.1.8 Métier.....	15
2.1.9 Tranche d'âge.....	15
2.1.10 Indicateur de situation au regard du handicap.....	15
2.1.11 Sexe.....	15
2.1.12 Croisements multicritères de ventilation.....	15
2.2 BDS FPH-004-O	15
2.2.1 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels.....	15
2.2.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	15
2.3 BDS FPH-006-O, BDS FPH-006-O bis	16
2.3.1 Généralités.....	16
2.3.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	16
2.3.3 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels.....	16
2.3.4 Types de contrat.....	16
2.3.5 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	16
2.3.6 Métiers.....	16
2.3.7 Sexe.....	16
2.3.8 Croisements multicritères de ventilation.....	16
Partie 3 : Indicateurs onglet Recrutements	18
3.1 BDS FPH-008-O	19
3.1.1 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	19
3.1.2 Voie d'accès.....	19
3.1.3 Indicateur de situation au regard du handicap.....	19
3.1.4 Corps (personnel non médical).....	19
3.1.5 Grade (personnel non médical).....	19
3.1.6 Sexe.....	19

3.1.7	Croisements multicritères de ventilation	19
3.2	BDS FPH 010-O	20
3.2.1	Niveau hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	20
3.2.2	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	20
3.2.3	Fondement juridique de recrutement pour les contractuels	20
3.2.4	Type de contrat pour les contractuels	20
3.2.5	Durée des contrats pour les contractuels sur emploi permanent	20
3.2.6	Indicateur de situation au regard du handicap	20
3.2.7	Sexe	21
3.2.8	Croisements multicritères de ventilation	21
3.3	BDS FPH 011-O	21
3.3.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	21
3.3.2	Métiers	21
3.3.3	Indicateur de situation au regard du handicap	21
3.3.4	Sexe	21
3.3.5	Croisements multicritères de ventilation	21
3.4	BDS FPH 012-F	22
3.4.1	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	22
3.4.2	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	22
3.4.3	Indicateur de situation au regard du handicap	22
3.4.4	Emplois supérieurs hospitaliers/sexes	22
3.4.5	Sexe	22
3.4.6	Croisements multicritères de ventilation	22
Partie 4 : Indicateurs onglet Parcours professionnels		23
4.1	BDS FPH 014-O, BDS FPH 015-O, BDS FPH 016-O	24
4.1.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	24
4.1.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	24
4.1.3	Métiers	24
4.1.4	Sexe	24
4.1.5	Croisements multicritères de ventilation	24
4.2	BDS FPH 019-O, BDS FPH 018-O bis	24
4.2.1	Tableau corps/filière	24
4.2.2	Tableau corps/tranche d'âge	24
4.2.3	Tableau corps/sexes	25
4.3	BDS FPH 021-O	25
4.3.1	Type d'épreuve(s)	25
4.3.2	Tranche d'âge	25
4.3.3	Sexe	25
4.3.4	Croisements multicritères de ventilation	25
4.4	BDS FPH 022-O	25
4.4.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	25
4.4.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	25
4.4.3	Catégorie active ou sédentaire	25
4.4.4	Tranche d'âge	26
4.4.5	Sexe	26
4.4.6	Croisements multicritères de ventilation	26
4.5	BDS FPH 023-O	26
4.5.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	26

Partie 5 : Indicateurs onglet Formation.....	27
5.1 BDS FPH 024-O.....	28
5.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	28
5.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	28
5.1.3 Sexe.....	28
5.1.4 Croisements multicritères de ventilation.....	28
5.2 BDS FPH 026-F.....	28
5.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	28
5.2.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	28
5.2.3 Sexe.....	28
5.2.4 Croisements multicritères de ventilation.....	29
5.3 BDS FPH 026-F bis.....	29
5.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	29
5.3.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	29
5.3.3 Sexe.....	29
5.3.4 Croisements multicritères de ventilation.....	29
5.4 BDS FPH 027-F.....	29
5.4.1 Décision prise.....	29
5.4.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	29
5.4.3 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	29
5.4.4 Sexe.....	30
5.4.5 Croisements multicritères de ventilation.....	30
Partie 6 : Indicateurs onglet Rémunérations.....	31
6.1 BDS FPH 030-O.....	32
6.2 BDS FPH 031-O.....	32
6.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	32
6.2.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	32
6.2.3 Tranche d'âge.....	32
6.2.4 Sexe.....	32
6.2.5 Tableau sexe/quotité de travail/PM ou PNM.....	32
6.2.6 Croisements multicritères de ventilation.....	32
6.3 BDS FPH 032-O.....	32
6.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	32
6.4 BDS FPH 034-O.....	33
6.4.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	33
6.5 BDS FPH 035-O.....	33
6.5.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	33
Partie 7 : Indicateurs onglet Santé et sécurité au travail.....	34
7.1 BDS FPH 036-O.....	35
7.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).....	35
7.1.2 Gravité.....	35
7.1.3 Cause.....	35
7.1.4 Tranche horaire.....	35
7.1.5 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical).....	35
7.1.6 Tranche d'âge.....	35

7.1.7	Métier	35
7.1.8	Sexe	35
7.1.9	Croisements multicritères de ventilation	35
7.2	BDS FPH 044-O	36
7.2.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	36
7.3	BDS FPH 046-O	36
7.4	BDS FPH 048-O, BDS FPH 049-O, BDS FPH 050-O, BDS FPH 051-O	36
7.5	BDS FPH 055-F	36
7.6	BDS FPH 097-O	36
7.6.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	36
7.7	BDS FPH 098-O	36
7.7.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	36
7.8	BDS FPH 099-O	37
7.8.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	37
7.9	BDS FPH 102-O	37
7.9.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	37
7.10	BDS FPH 117-O	37

Partie 8 : Indicateurs onglet Organisation du travail et temps de travail 38

8.1	BDS FPH 123-O	39
8.1.1	Généralités	39
8.1.2	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	39
8.2	BDS FPH 125-F	39
8.2.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	39
8.3	BDS FPH 132-O	39
8.3.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	39
8.3.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	39
8.3.3	Tranche d'âge	39
8.3.4	Métier	40
8.3.5	Sexe	40
8.3.6	Croisements multicritères de ventilation	40
8.4	BDS FPH 133-F	40
8.4.1	Filière (personnel non médical)	40
8.4.2	Catégorie hiérarchique (personnel non médical)	40
8.4.3	Tranche d'âge (personnel non médical)	40
8.4.4	Métier (personnel non médical)	40
8.4.5	Sexe (personnel non médical)	40
8.4.6	Croisements multicritères de ventilation	41
8.5	BDS FPH 134-O	41
8.5.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	41
8.5.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	41
8.5.3	Tranche d'âge	41
8.5.4	Métier	41
8.5.5	Sexe	41
8.5.6	Croisements multicritères de ventilation	41

8.6	BDS FPH 135-O	41
8.6.1	Motif de la demande	41
8.6.2	Type de saisine	42
8.6.3	Sens de la décision	42
8.6.4	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	42
8.6.5	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	42
8.6.6	Tranche d'âge	42
8.6.7	Sexe	42
8.6.8	Croisements multicritères de ventilation	42
8.7	BDS FPH 141-O	42
8.7.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	42
8.7.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	42
8.7.3	Tranche d'âge	43
8.7.4	Sexe	43
8.7.5	Croisements multicritères de ventilation	43
8.8	BDS FPH 142-F, BDS FPH 143-F, BDS FPH 144-F	43
8.8.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	43
8.8.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	43
8.8.3	Tranche d'âge	43
8.8.4	Sexe	43
8.8.5	Croisements multicritères de ventilation	43
8.9	BDS FPH 145-O	44
8.9.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	44
8.9.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	44
8.9.3	Tranche d'âge	44
8.9.4	Sexe	44
8.9.5	Croisements multicritères de ventilation	44
8.10	BDS FPH 150-O	44
8.10.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	44
8.10.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	44
8.10.3	Tranche d'âge	44
8.10.4	Métier	45
8.10.5	Sexe	45
8.10.6	Croisements multicritères de ventilation	45
8.11	BDS FPH 151-F	45
8.11.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	45
8.11.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	45
8.11.3	Tranche d'âge	45
8.11.4	Métier	45
8.11.5	Sexe	45
8.11.6	Croisements multicritères de ventilation	45
8.12	BDS FPH 152-O	46
8.12.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	46
8.12.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	46
8.12.3	Tranche d'âge	46
8.12.4	Métier	46
8.12.5	Sexe	46
8.12.6	Croisements multicritères de ventilation	46

Partie 9 : Indicateurs onglet Action sociale et protection sociale..... 47

9.1	BDS FPH 155-O	48
9.1.1	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	48
9.1.2	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	48
9.1.3	Tranche d'âge	48
9.1.4	Sexe	48
9.1.5	Croisements multicritères de ventilation	48
Partie 11 : Indicateurs Dialogue social		49
10.1	BDS FPH 158-O	50
10.1.1	Organisation syndicale	50
10.2	BDS FPH 159-F	50
Partie 10 : Indicateurs onglet Discipline		51
11.1	BDS FPH 171-O	52
11.1.1	Type de sanction	52
11.1.2	Nature de la faute	52
11.1.3	Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	52
11.1.4	Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)	52
11.1.5	Tranche d'âge	52
11.1.6	Sexe	52
11.1.7	Croisements multicritères de ventilation	52

La campagne RSU 2025 est lancée...

Ce document vient en complément du guide des indicateurs et de l'ensemble de la documentation mise à votre disposition sur la page dédiée à la collecte :

- <https://www.atih.sante.fr/rsu-exercice-2025>

Des ajustements ont été apportés au cadre de saisie par rapport à la précédente campagne portant sur les données 2024.

Le présent document détaille l'ensemble de ces mises à jour pour vous permettre d'identifier les impacts de chacune d'entre elles :

- tant au niveau des indicateurs,
- qu'au niveau des critères de ventilation.

L'équipe RSU



Partie 1 : Généralités

1 Généralités

1.1 Allègements du cadre de saisie

Une simplification importante du cadre de saisie a eu lieu par rapport aux 2 campagnes précédentes :

- Les **croisements multicritères de ventilation** qui figuraient au niveau de certains indicateurs, ont été **supprimés**, à l'exclusion de ceux avec le sexe,
- Le **critère sexe a ainsi été réintégré dans les « anciens » tableaux monocritères de ventilation**, pour les indicateurs où figuraient des croisements supprimés.

Ces modifications sont détaillées dans la suite de ce document, indicateur par indicateur.

1.2 Principe de remplissage du cadre de saisie

Au cours de la campagne 2023, et pour tenir compte du nombre de données nécessaires pour compléter l'ensemble du cadre de saisie, la consigne avait été donnée de ne pas remplir les cellules vides (= sans données).

Cette consigne s'est révélée ne pas être en adéquation avec les besoins liés aux analyses à des fins statistiques qui ont été conduites sur celles-ci. En effet, lorsqu'une cellule est vide, il n'est pas possible de faire la distinction entre un oubli de remplissage et une cellule vide parce que sa valeur est nulle.

C'est la raison pour laquelle, **depuis la campagne portant sur les données RH 2024, il vous est demandé, en en-tête de chaque onglet/thème, de nous préciser, si vous êtes « oui » ou « non », concernés par l'indicateur au sein de votre structure.**

Par exemple, si vous n'avez eu aucune procédure disciplinaire au sein de votre établissement en 2025, en indiquant « non » pour l'indicateur 171, nous saurons alors avec certitude que votre entité n'est pas concernée par cet indicateur, et vous aurez la possibilité de laisser vides toutes les zones de saisies de cet indicateur.

En revanche, **pour tous les onglets, où vous êtes concernés, il est nécessaire d'indiquer « oui » en face de chacun.** De plus, **au niveau du remplissage des tableaux de ces mêmes indicateurs, vous devrez saisir des zéros dans les cellules vides/nulles.**

Vous pourrez également noter que **cette information est désormais figée sur « concerné » pour certains indicateurs :**

- BDS FPH 003-O Effectifs physiques
- BDS FPH 003-O bis Effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre
- BDS FPH 003-O ter Effectifs en équivalent temps plein annuel
- BDS FPH 006-O Âge moyen des effectifs d'agents en fonction au 31 décembre
- BDS FPH 006-O bis Âge médian des effectifs d'agents en fonction au 31 décembre
- BDS FPH 028-O Masse salariale en euros
- BDS FPH 031-O Total des rémunérations annuelles brutes versées
- BDS FPH 032-O Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés
- BDS FPH 034-O Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont hres suppl.
- BDS FPH 035-O Nombre d'équivalent temps plein rémunérés
- BDS FPH 123-O Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre
- BDS FPH 124-O Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement
- BDS FPH 125-F Nombre total de nuits-agents travaillées
- BDS FPH 126-O Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)

- BDS FPH 129-O Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail
- BDS FPH 132-O Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel
- BDS FPH 133-F Nombre d'heures supplémentaires effectuées
- BDS FPH 134-O Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre
- BDS FPH 135-O Nombre de demandes liées au temps partiel
- BDS FPH 136-O Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical
- BDS FPH 137-O Nombre de jours de congés
- BDS FPH 141-O Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre
- BDS FPH 142-F Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur CET
- BDS FPH 143-F Nombre total de jours stockés sur les CET au 31 décembre
- BDS FPH 144-F Nombre de jours de CET consommés par type de consommation
- BDS FPH 145-O Nombre agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé par motif
- BDS FPH 150-O Nombre agents ayant été absents au moins 1 jour pour raison de santé, par motif
- BDS FPH 151-F Nombre total de journées d'absence pour raison de santé par motif
- BDS FPH 158-O Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE

Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre vigilance.

A noter : l'information concerné/non concerné est désormais reprise automatiquement dans l'onglet sommaire, en face de chaque indicateur.

1.3 Remplissage des zéros

La consigne de remplissage des « zéros » énoncée au paragraphe précédent, s'est avérée être très chronophage pour certains d'entre vous.

Suite à vos retours, pour cette nouvelle campagne 2025, outre les évolutions, nous avons choisi d'intégrer, **au niveau** :

- de chaque tableau
- et de chaque indicateur

une liste déroulante, permettant de caractériser la qualité des données que vous avez complétées, lorsque le niveau de remplissage n'atteint pas 100% :

- oui mais les cellules vides correspondent à des données non disponibles à ce jour
- oui, les cellules vides correspondent à des données égales à 0
- aucune donnée disponible pour ce tableau
- oui, taux de remplissage 100%

Cette nouvelle information améliorera significativement la qualité et la compréhension des données lors de l'exploitation.

Il est donc essentiel que cette nouvelle information soit complétée de manière précise et exhaustive dans l'ensemble du cadre de saisie, dès lors que votre établissement est concerné par l'indicateur.

1.4 Niveaux de remplissage

Des niveaux de remplissage ont également été intégrés au cadre de saisie : pour chaque tableau de chaque indicateur, figure désormais un taux de remplissage des données.

Par exemple pour l'indicateur BDS FPH 003-O, un taux de remplissage apparaît en face de chaque critère de ventilation :

- Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)
- Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)
- Corps (personnel non médical)
- Position statutaire
- Fondement juridique de recrutement (pour les contractuels)
- Type de contrat (pour les contractuels)
- Durée des contrats (pour les contractuels sur emploi permanent)
- Métier
- Tranche d'âge
- Indicateur de situation au regard du handicap

Un taux de remplissage moyen par indicateur est automatiquement calculé et reporté :

- en en-tête de l'onglet (emploi dans l'exemple ci-dessus)
- et dans l'onglet sommaire, en face de chacun des indicateurs.

Remarque : le taux de remplissage tient compte uniquement des valeurs renseignées pour l'ensemble d'un tableau (dans l'exemple ci-dessus, 38 cellules à renseigner pour le critère statut d'emploi). Le zéro et les valeurs positives sont pris en compte.

Mais, s'il reste des cellules vides, le taux n'atteindra jamais 100%.

Et dans cette situation, **il est impératif d'utiliser la liste déroulante qui apparaît au niveau de chaque tableau pour caractériser la qualité de vos données.**

1.5 Extension des contrôles à l'ensemble des thèmes du RSU

Le Rapport Social Unique (RSU) s'accompagne de Tableaux de Contrôle (TDC) conçus pour garantir la fiabilité, la cohérence et l'exhaustivité des données saisies sur la plateforme. Ils constituent un outil méthodologique essentiel pour aider les établissements à sécuriser leurs déclarations et à identifier les éventuelles anomalies de ventilation.

Lors des deux précédentes campagnes, les contrôles se concentraient sur quatre des dix thématiques du RSU : Emploi, Recrutement, Parcours professionnels, et Rémunérations. Désormais, les contrôles portent sur l'ensemble des thématiques du RSU, et reprend chacun des indicateurs attendus par la collecte nationale.

L'ensemble des contrôles sont accessibles directement depuis l'onglet « CONTROLES » de la plateforme ou dans l'onglet du même nom dans le cadre de saisie, sous forme de messages interactifs.

1.6 Impression du cadre de saisie

Compte tenu du nombre de tableaux, et surtout des dimensions de certains d'entre eux, l'impression n'avait pas été paramétrée jusqu'à maintenant : avec parfois près de 100 colonnes et/ou plus de 200 lignes, ce n'était pas envisageable.

Toutefois, pour tenir compte de vos nombreuses sollicitations, l'impression est désormais pour les onglets :

- Sommaire
- Contrôles

Partie 2 : Indicateurs onglet Emploi



2 Indicateurs Emploi

2.1 BDS FPH-003-O, BDS FPH-003-O bis, BDS FPH-003-O ter

2.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.3 Corps (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.4 Position statutaire

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.5 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels

Ajout de 2 nouvelles modalités pour le personnel médical :

- Praticien **attaché**
- Praticien à **diplôme hors UE**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.6 Type de contrat pour les contractuels

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.7 Durée des contrats pour les contractuels sur emploi permanent

Les modalités relatives au personnel médical sont intégralement remplacées par les suivantes :

- **Inférieur ou égal à 6 mois**
- **+ de 6 mois à 1 an (inclus)**
- **+ de 1 an à 2 ans (inclus)**
- **+ de 2 ans à 3 ans (inclus)**
- **Contrat à durée indéterminée**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.8 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.9 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.1.10 Indicateur de situation au regard du handicap

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

De plus, pour mémoire, le total n'est pas un champ calculé.

Depuis la campagne sur les données 2024, il est demandé de renseigner le nombre total de personnes concernées, en effectifs physiques ou en ETP, puis de détailler ce nombre selon les modalités demandées.

2.1.11 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

2.1.12 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de ces trois indicateurs sont supprimés :

- Tableau corps/catégorie hiérarchique/statuts/sexe
- Tableau métier/tranche d'âge/sexe
- Tableau situation au regard du handicap/statut ou filière/tranche d'âge /sexe

2.2 BDS FPH-004-O

2.2.1 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels

Ajout de 2 nouvelles modalités pour le personnel médical :

- Praticien attaché
- Praticien à diplôme hors UE

2.2.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

2.3 BDS FPH-006-O, BDS FPH-006-O bis

2.3.1 Généralités

Pour mémoire, pour ces deux indicateurs, **les valeurs des totaux et des sous-totaux sont à saisir**. En effet, la somme des moyennes et la moyenne des sommes ne sont pas équivalentes.

2.3.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.3.3 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels

Ajout de 2 nouvelles modalités pour le personnel médical :

- **Praticien attaché**
- **Praticien à diplôme hors UE**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.3.4 Types de contrat

Suppression de la modalité :

- **Contrat aidé**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.3.5 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.3.6 Métiers

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

2.3.7 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

2.3.8 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de ces deux indicateurs sont supprimés :

- Statut d'emploi ou filière/sexe/catégorie hiérarchique



- Tableau fondement juridique de recrutement/type de contrat
- Tableau métier/sexe

Partie 3 : Indicateurs onglet Recrutements



3 Indicateurs Recrutements

3.1 BDS FPH-008-O

3.1.1 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.1.2 Voie d'accès

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.1.3 Indicateur de situation au regard du handicap

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

De plus, pour mémoire, le total n'est pas un champ calculé.

Depuis la campagne sur les données 2024, il est demandé de renseigner le nombre total de personnes concernées, en effectifs physiques ou en ETP, puis de détailler ce nombre selon les modalités demandées.

3.1.4 Corps (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.1.5 Grade (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.1.6 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

3.1.7 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau corps/catégorie/voie d'accès/sexe
- Tableau situation au regard du handicap/catégorie/sexe

3.2 BDS FPH 010-O

3.2.1 Niveau hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.2.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.2.3 Fondement juridique de recrutement pour les contractuels

Ajout de 2 nouvelles modalités pour le personnel médical :

- **Praticien attaché**
- **Praticien à diplôme hors UE**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.2.4 Type de contrat pour les contractuels

Suppression de la modalité :

- **Contrat aidé**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.2.5 Durée des contrats pour les contractuels sur emploi permanent

Les modalités relatives au personnel médical sont intégralement remplacées par les suivantes :

- **Inférieur ou égal à 6 mois**
- **+ de 6 mois à 1 an (inclus)**
- **+ de 1 an à 2 ans (inclus)**
- **+ de 2 ans à 3 ans (inclus)**
- **Contrat à durée indéterminée**

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.2.6 Indicateur de situation au regard du handicap

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

De plus, pour mémoire, le total n'est pas un champ calculé.

Depuis la campagne sur les données 2024, il est demandé de renseigner le nombre total de personnes concernées, en effectifs physiques ou en ETP, puis de détailler ce nombre selon les modalités demandées.

3.2.7 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

3.2.8 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau fondement juridique de recrutement/statut d'emploi/niveau hiérarchique/type de contrat/sexe pour le personnel médical
- Tableau fondement juridique de recrutement/statut d'emploi/niveau hiérarchique/type de contrat/sexe pour le personnel non médical
- Tableau type de contrat/durée des contrats/sexe

3.3 BDS FPH 011-O

3.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.3.2 Métiers

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.3.3 Indicateur de situation au regard du handicap

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

De plus, pour mémoire, le total n'est pas un champ calculé.

Depuis la campagne sur les données 2024, il est demandé de renseigner le nombre total de personnes concernées, en effectifs physiques ou en ETP, puis de détailler ce nombre selon les modalités demandées.

3.3.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

3.3.5 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau métier/sexe (en doublon)

3.4 BDS FPH 012-F

3.4.1 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.4.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

3.4.3 Indicateur de situation au regard du handicap

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

De plus, pour mémoire, le total n'est pas un champ calculé.

Depuis la campagne sur les données 2024, il est demandé de renseigner le nombre total de personnes concernées, en effectifs physiques ou en ETP, puis de détailler ce nombre selon les modalités demandées.

3.4.4 Emplois supérieurs hospitaliers/sexe

Ce tableau qui croise l'emploi supérieur hospitalier avec le sexe est conservé.

3.4.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

3.4.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau situation au regard du handicap/emplois supérieurs hospitaliers/sexe

Partie 4 : Indicateurs onglet Parcours professionnels



4 Indicateurs Parcours professionnels

4.1 BDS FPH 014-O, BDS FPH 015-O, BDS FPH 016-O

Ces trois indicateurs sont désormais regroupés.

4.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.1.3 Métiers

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.1.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation, à l'exception de l'indicateur BDS-FPH 016-O.

4.1.5 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau métiers/statut d'emploi pour les personnels médicaux
- Tableau métiers/statut d'emploi/catégorie pour les personnels non médicaux

4.2 BDS FPH 019-O, BDS FPH 018-O bis

4.2.1 Tableau corps/filière

La ventilation de cet indicateur, par filière, est supprimée.

4.2.2 Tableau corps/tranche d'âge

Le critère de ventilation « sexe » est désormais intégré à ce tableau.

4.2.3 Tableau corps/sexe

La ventilation de cet indicateur, par sexe, est supprimée ; le sexe étant désormais croisé avec la tranche d'âge et le corps.

4.3 BDS FPH 021-O

4.3.1 Type d'épreuve(s)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.3.2 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.3.3 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

4.3.4 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau type d'épreuves/sexe/tranches d'âges

4.4 BDS FPH 022-O

4.4.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.4.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.4.3 Catégorie active ou sédentaire

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.4.4 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

4.4.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

4.4.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau motif de départ/statut d'emploi ou filière/tranches d'âge/catégorie hiérarchique/sexe

4.5 BDS FPH 023-O

4.5.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Partie 5 : Indicateurs onglet Formation



5 Indicateurs Formation

5.1 BDS FPH 024-O

5.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.1.3 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

5.1.4 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/sexe/catégorie

5.2 BDS FPH 026-F

5.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.2.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.2.3 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

5.2.4 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/sexe/catégorie

5.3 BDS FPH 026-F bis

5.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.3.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.3.3 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

5.3.4 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/sexe/catégorie

5.4 BDS FPH 027-F

5.4.1 Décision prise

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.4.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

5.4.3 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

5.4.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

5.4.5 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/sexe/catégorie

Partie 6 : Indicateurs onglet Rémunérations



6 Indicateurs Rémunérations

6.1 BDS FPH 030-O

Cet indicateur est retiré du RSU collecté au niveau national.

6.2 BDS FPH 031-O

6.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

6.2.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

6.2.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

6.2.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

6.2.5 Tableau sexe/quotité de travail/PM ou PNM

Bien que certains tableaux multicritères de ventilation soient supprimés, celui-ci est maintenu.

6.2.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/sexe/tranche d'âge

6.3 BDS FPH 032-O

6.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

6.4 BDS FPH 034-O

6.4.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

6.5 BDS FPH 035-O

6.5.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Partie 7 : Indicateurs onglet Santé et sécurité au travail



7 Indicateurs Santé et sécurité au travail

7.1 BDS FPH 036-O

7.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.2 Gravité

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.3 Cause

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.4 Tranche horaire

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.5 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.6 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.7 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

7.1.8 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

7.1.9 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau métier/catégorie/sexe/tranches d'âge/type d'affection/gravité

7.2 BDS FPH 044-O

7.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

7.3 BDS FPH 046-O

Suppression de la ligne « total » qui n'a pas lieu d'être.

7.4 BDS FPH 048-O, BDS FPH 049-O, BDS FPH 050-O, BDS FPH 051-O

Ces quatre indicateurs sont désormais regroupés dans un seul tableau.

7.5 BDS FPH 055-F

Suppression de la ligne « total » qui n'a pas lieu d'être.

7.6 BDS FPH 097-O

7.6.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

7.7 BDS FPH 098-O

7.7.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

7.8 BDS FPH 099-O

7.8.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

7.9 BDS FPH 102-O

7.9.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

7.10 BDS FPH 117-O

Suppression de la modalité :

- Nombre de visites d'information et de prévention

Ajout de deux modalités :

- Nombre d'**examens médicaux périodiques**
- Nombre de **visites de reprise**

Partie 8 :

Indicateurs onglet Organisation du travail et temps de travail



8 Indicateurs Organisation du travail et temps de travail

8.1 BDS FPH 123-O

8.1.1 Généralités

Pour cet indicateur, et lorsqu'un taux est demandé (colonnes N + P + R), les valeurs des lignes de totaux et sous-totaux sont **à calculer et à saisir**.

8.1.2 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

8.2 BDS FPH 125-F

8.2.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

8.3 BDS FPH 132-O

Les heures supplémentaires ne concernent pas le personnel médical.

8.3.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.3.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.3.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.3.4 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.3.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.3.6 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau métier/catégorie/statut d'emploi/sexe pour les PM
- Tableau métier/catégorie/filière/sexe pour les PNM
- Tableau tranches d'âge/catégorie/statut d'emploi/sexe pour les PM
- Tableau tranches d'âge/catégorie/filière/sexe pour les PNM

8.4 BDS FPH 133-F

Les heures supplémentaires ne concernent pas le personnel médical.

8.4.1 Filière (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.4.2 Catégorie hiérarchique (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.4.3 Tranche d'âge (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.4.4 Métier (personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.4.5 Sexe (personnel non médical)

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.4.6 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau métier/catégorie/filière/sexe pour les PNM
- Tableau tranches d'âge/catégorie/filière/sexe pour les PNM

8.5 BDS FPH 134-O

8.5.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.5.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.5.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.5.4 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.5.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.5.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/sexe/tranches d'âge

8.6 BDS FPH 135-O

8.6.1 Motif de la demande

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.2 Type de saisine

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.3 Sens de la décision

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.4 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.5 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.6 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.6.7 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.6.8 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/sexe/tranche d'âge

8.7 BDS FPH 141-O

8.7.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.7.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.7.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.7.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.7.5 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

8.8 BDS FPH 142-F, BDS FPH 143-F, BDS FPH 144-F

Ces trois indicateurs sont désormais regroupés.

8.8.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.8.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.8.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.8.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.8.5 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

8.9 BDS FPH 145-O

8.9.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.9.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.9.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.9.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.9.5 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

8.10 BDS FPH 150-O

8.10.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.10.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.10.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.10.4 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.10.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.10.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

8.11 BDS FPH 151-F

8.11.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.11.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.11.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.11.4 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.11.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.11.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

8.12 BDS FPH 152-O

8.12.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.12.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.12.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.12.4 Métier

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

8.12.5 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

8.12.6 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/tranches d'âge/sexe

Partie 9 :

Indicateurs onglet Action sociale et protection sociale



9 Indicateurs Action sociale et protection sociale

9.1 BDS FPH 155-O

9.1.1 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

9.1.2 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

9.1.3 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

9.1.4 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

9.1.5 Croisements multicritères de ventilation

Le tableau suivant, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur est supprimé :

- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/type de prestation/tranches d'âge/sexe

Partie 11 : Indicateurs Dialogue social





10 Indicateurs Dialogue social

10.1 BDS FPH 158-O

10.1.1 Organisation syndicale

Ajustement d'une modalité :

- Autres OS

10.2 BDS FPH 159-F

Le millésime qui figurait en en-tête de colonne est supprimé.

Partie 10 : Indicateurs onglet Discipline



11 Indicateurs Discipline

11.1 BDS FPH 171-O

11.1.1 Type de sanction

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

11.1.2 Nature de la faute

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

11.1.3 Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)

Ajustement d'une modalité pour le personnel médical :

- Praticiens **associés** contractuels temporaires

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

11.1.4 Catégorie hiérarchique (personnel médical et personnel non médical)

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

11.1.5 Tranche d'âge

Le sexe est désormais croisé avec ce critère de ventilation.

11.1.6 Sexe

Le critère sexe est désormais croisé avec chacun des autres critères de ventilation.

11.1.7 Croisements multicritères de ventilation

Les tableaux suivants, croisant plusieurs critères de ventilation au sein de cet indicateur sont supprimés :

- Tableau nature de la faute/type de sanction disciplinaire/sexe
- Tableau statut d'emploi ou filière/catégorie/sexe